

L'Orient LE JOUR

INFORMATIONS LOCALES

DROITS DE L'HOMME

Les parents de 17 000 disparus au Liban réclament une enquête officielle

Les parents et amis de 17 000 personnes portées disparues au Liban durant la guerre (1975-90) ont lancé vendredi une campagne pour obtenir l'ouverture d'une enquête officielle sur leur sort. La campagne a été lancée, sous le slogan «Nous avons le droit de savoir», au siège du syndicat de la presse, dont les murs étaient ornés de photos en noir et blanc de certains disparus.

«**N**ous exigeons la création d'une commission d'enquête officielle pour déterminer le sort de tous ceux qui ont été kidnappés ou portés disparus sur le territoire libanais», a déclaré la présidente du Comité des parents des kidnappés et des disparus (CPKD) Wadad Halwani.

«Cette commission devra annoncer les résultats de l'enquête dans un délai ne dépassant pas un an», a ajouté Mme Halwani, dont le mari est porté disparu depuis l'invasion israélienne du Liban en 1982.

Le père Albert Abi Azar, membre du Comité des amis du CPKD qui a lancé cette campagne, a déclaré qu'il fallait «exercer des pressions sur l'É-

tat libanais par tous les moyens pacifiques en vue d'obtenir la réalisation des justes revendications des parents des disparus».

«Nous demandons à tous les citoyens d'envoyer une lettre en ce sens au président de la République», a-t-il ajouté.

Mme Halwani a indiqué que le CPKD avait, conjointement avec un autre comité de droits civiques, soumis en 1992 un projet de loi réclamant une enquête sur le sort de ceux qui ont été enlevés ou qui ont disparu entre 1975 et 1990, et dont le nombre s'élève à 17 000, avec une forte proportion de Palestiniens, selon les chiffres officiels.

«Le projet de loi est resté dans les tiroirs des autorités

concernées jusqu'en 1995, lorsque le Parlement a adopté une loi exigeant que les parents annoncent eux-mêmes la mort de leurs proches. Ceci est inacceptable!», a affirmé Mme Halwani.

«L'État devrait assumer la responsabilité du sort des disparus et non les parents démunis, qui ont attendu leur retour en vain pendant des années», a-t-elle souligné.

Le comité cherche à créer une commission officielle à l'image de celles formées en Afrique du Sud, au Chili et en Argentine.

«Là-bas, des gouvernements, qui n'avaient pourtant aucun lien avec les événements, ont assumé leur responsabilité et déterminé le sort des kidnappés et des disparus», a-t-elle dit.

Le comité exige en outre «un programme national pour aider les parents à ne pas sombrer dans la faim, le chômage et la maladie et qui leur garantisse une vie digne et libre».

Il réclame aussi que le 13 avril, date à laquelle la guerre a éclaté au Liban en 1975, soit déclaré Journée du souvenir et qu'un monument soit érigé pour

commémorer le souvenir des kidnappés, des disparus et des victimes de la guerre.

«Nous ne voulons pas rouvrir les blessures. Nous voulons une paix véritable et chacun sait qu'elle ne peut se réaliser sans que tous les dossiers de la guerre soient clos», a-t-elle dit.

Durant la réunion, un homme, dont l'épouse est portée disparue depuis 1982, a exprimé sa douleur en se jetant en pleurs dans les bras de son fils. «Ils viennent de constater que chacun de son côté participait aux efforts du comité pour la retrouver et tentaient de se protéger mutuellement en gardant le secret», a expliqué un membre du comité.

«Ceci explique la profondeur du problème qui pourrait être traité de manière tellement plus simple si les choses se faisaient officiellement et si les autorités déterminaient le sort des disparus», a ajouté, Mme Halwani.

La rencontre a eu lieu en présence de M. Ahmad Tabbarah, représentant le chef du gouvernement, M. Sélim Hoss, et des députés Nassib Lahoud, Nayla Moawad et Jamil Chammas.

MÉDIAS

Différend réglé entre el-Khalil et Télé-Liban ?

C'est un revirement radical qui s'est opéré hier dans l'affaire qui «oppose» depuis quelques jours Télé-Liban au ministère de l'Information.

Le problème a surgi à la suite d'un contrat qui aurait été octroyé à une société de conseil britannique (Price Water House) pour «prendre en main» le dossier de Télé-Liban.

Selon des informations de presse, «des membres du conseil d'administration de Télé-Liban» auraient critiqué le principe d'une «ingérence extérieure» dans une institution qui appartient à l'État, estimant que «le ministre de l'Information a dépassé ses prérogatives de ministre de tutelle pour s'immiscer dans les affaires de la télévision».

Les membres de ce conseil ont relevé par ailleurs la «contradiction» qui existe, selon eux, entre le slogan de «l'austérité économique» que brandit le ministre de l'Information et un contrat de 100 000 dollars avec la société Price Water House pour une étude «qui n'apporte aucune solution concrète».

Le ministre de l'Information avait, de son côté, minimisé le conflit en affirmant mercredi dernier que la société britannique en question «ne faisait que pour-

suivre une étude qu'elle avait entamée sur la base d'une décision entérinée par le Conseil des ministres».

Alors que les relations entre le ministre de l'Information M. Anouar el-Khalil et le conseil d'administration de Télé-Liban avaient paru bien tendues mercredi et jeudi derniers, c'est un ton tout autre qui a été communiqué hier à la presse à la suite d'une réunion élargie qui a regroupé le président du conseil d'administration de Télé-Liban, M. Ibrahim Khoury, des membres de ce conseil, le ministre de l'Information et le conseiller international.

À l'issue de la réunion, M. Khoury a complètement nié «les allusions à l'existence d'un malentendu» entre la direction de Télé-Liban et le ministre de l'Information, «Nous avons beaucoup d'estime pour notre ministre de l'Information, a affirmé Ibrahim Khoury, et nous (le conseil d'administration) le considérons non seulement comme notre ministre de tutelle, mais également comme un ami et un compagnon de route».